

Commission des services financiers de l'Ontario

Recherche

[Recherche avancée](#)

[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Formules](#) | [Services en ligne](#) | [English](#) | [Contactez](#)



Services offerts dans différents secteurs de services financiers

[Assurance](#) [Retraites](#) [Audiences/Décisions](#) [Permis/Enregistrement](#) [Qui nous réglementons](#) [À propos de la CSFO](#) [Publications](#)

[Page d'accueil](#) > [Publications](#) > [Bulletins](#) > [AutomobileBulletins](#) : Frais d'annulation des évaluations par les CED

(invalidité, soins médicaux et de réadaptation)

Taille du texte :

Assurance multirisques - Bulletins - Auto

Bulletins sur les régimes de retraite

Bulletins de contrôle et de mise en application

Bulletins sur les changements à la délivrance de permis

Bulletins par secteur

Bulletin

No. A-08/01

I.A.R.D

- Auto

NOTE: Les bulletins affichés sur ce site Web vous sont offerts comme références historiques seulement. Les informations qu'ils renferment sont exactes à la date de publication, mais sont sujettes à changement et peuvent avoir été remplacées par un bulletin ultérieur. Les utilisateurs sont encouragés à vérifier ces informations avant de prendre toute décision.

Les bulletins affichés peuvent contenir des formules périmées. Pour la version actuelle des formules de la CSFO, veuillez consulter la [section formules](#) de ce site Web.

Frais d'annulation des évaluations par les CED (invalidité, soins médicaux et de réadaptation)

À l'attention de toutes les compagnies d'assurances autorisées

à conclure des contrats d'assurance-automobile en Ontario

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) est heureuse de vous fournir, à titre d'information, un exemplaire du barème des Frais d'annulation des évaluations par les CED (invalidité, soins médicaux et de réadaptation) et du *Guide for the Use of the Pre-Assessment Cancellation Fee Schedule*.

Le barème des Frais d'annulation des évaluations par les CED a été mis à l'essai pendant une période de six mois qui a pris fin en novembre 2000. Nous avons invité et encouragé les intervenants du système des CED (centres d'évaluation désignés) à communiquer au Comité des CED des commentaires et des données à l'appui de toute demande de modification du modèle. Le Comité sur les CED a recueilli et analysé cette information, après quoi nous avons modifié le barème afin de mettre au point un modèle qui soit équitable pour tous les intervenants

Le barème des Frais d'annulation des évaluations par les CED représente un modèle par étapes à employer dans le

calcul des frais de résiliation lorsque le CED invalidité/réadaptation reçoit un dossier médical. Le barème est applicable seulement dans les cas où la résiliation est effectuée avant que le processus d'évaluation ne débute. Aucun rapport n'est produit dans ces cas-là. Le total des frais de résiliation est calculé de façon cumulative selon la date de résiliation de l'évaluation.

Le Guide for the Use of the Pre-Assessment Cancellation Fee Schedule offre aux intervenants des renseignements supplémentaires sur l'application du barème et une explication plus détaillée des frais applicables à chaque étape du barème.

Ces nouveaux documents représentent l'engagement permanent de la CSFO et du Comité ministériel envers un système de CED qui soit équitable, accessible, respectueux des délais et économique.

Veuillez vous assurer que l'information comprise dans le présent bulletin est portée à l'attention de votre coordonnateur/coordonnatrice du règlement extrajudiciaire des différends (RED).

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour fournir des commentaires

Des questions au sujet du présent bulletin doivent être communiquées à l'Unité d'analyse des indemnités d'accidents aux numéros suivants :

téléphone : 416 590-7137 ou 1 800 668-0128, poste 7137

télécopieur : 416 590-7625.

Vous pouvez envoyer vos commentaires écrits sur le barème des Frais d'annulation des évaluations par les CED à l'adresse suivante :

Unité d'analyse des indemnités d'accidents

Commission des services financiers de l'Ontario

5160, rue Yonge, B.P. 85

North York (Ontario) M2N 6L9

Dina Palozzi

Directrice générale et surintendante,

Services financiers

Le 29 juin 2001

pièce jointe :

- [Guide d'utilisation du barème des frais d'annulation relatifs à la préévaluation](#)



Pour visualiser les fichiers PDF, vous devez avoir la version 7.0 d'Adobe Acrobat® Reader. Vous pouvez télécharger ce logiciel gratuit à partir du [site Web d'Adobe](#).

Page: 624 Trouver la page:



Version à imprimer



Marquer la page d'un signet



Envoyer cette page

[Avis importants](#) | [Confidentialité](#)

[Accueil](#) | [Ministère des Finances](#) | [Plan du site](#) | [Commentaires](#) | [English](#) | [Contactez](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2006

Commission des services financiers de l'Ontario

5160, rue Yonge

Toronto, ON M2N 6L9

1 800 668-0128

416 250-7250



Dernière mise à jour :
9/20/2005 4:37:32 PM



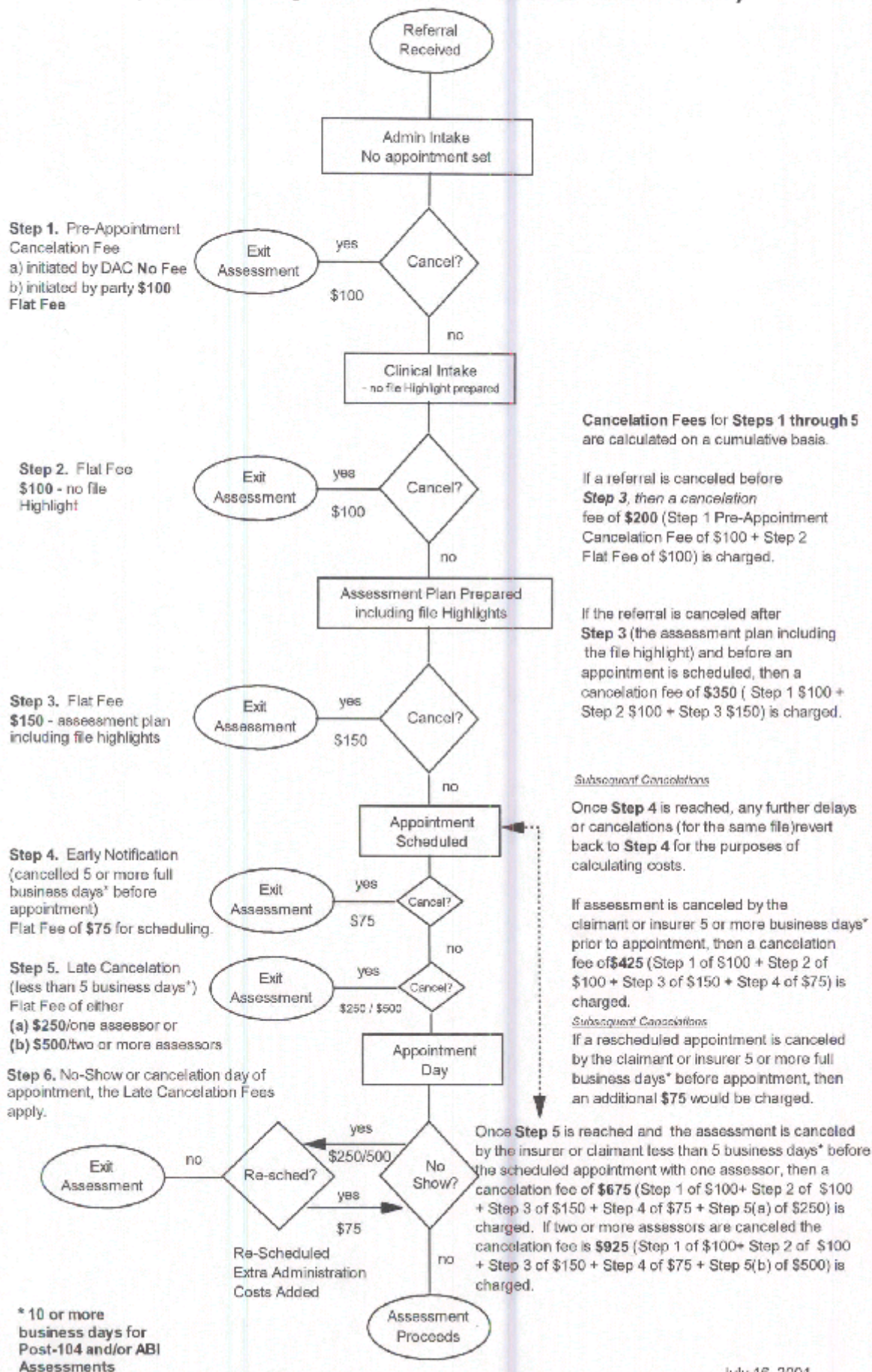
Providing Services Across
Financial Services Sectors

[Insurance](#) [Pensions](#) [Hearings & Decisions](#) [Licensing & Registration](#) [Who We Regulate](#) [About FSCO](#) [Publications](#)
[Assurance](#) [Retraites](#) [Audiences/Décisions](#) [Permis/Enregistrement](#) [Qui nous réglementons](#) [À propos de la CSFO](#) [Publications](#)

Ce site sera disponible en français à bientôt. Nous nous excusons de cet inconvénient. Pour tout renseignement sur ce site, veuillez vous rapporter à notre page de commentaires.

[English version of requested page](#)

Pre-Assessment Cancellation Fee Schedule (for Disability and Medical/Rehabilitation DACs)



July 16, 2001

